



SNUDI FO 69

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON

tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18

e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://snudifo69.com>

Compte-rendu de la CAPD du 2 mars 2026

La première CAPD de cette année 2026 s'est tenue le lundi 2 mars.

A l'ordre du jour :

- L'étude des 12 saisines de la CAPD concernant l'appréciation finale portée suite aux RDV de carrière PPCR pour l'année 2024-2025.

PPCR : une machine à limiter l'avancement dans la carrière et à démotiver !

12 saisines étaient étudiées lors de cette CAPD. (2 pour l'échelon 6, 4 pour le 8^e échelon, 6 pour le 9^e échelon).

Suite aux 886 RDV de carrière effectués en 2024-2025, 35 PE ont formulé un recours gracieux auprès de l'inspecteur d'académie :

- 3 de ces recours ont obtenu un avis favorable
- 32 de ces recours ont obtenu un avis défavorable à la révision de leur appréciation :
 - 12 ont effectué une saisine auprès de la CAPD suite à ce refus
 - 20 n'ont pas poursuivi leur démarche de contestation

Ce que l'on peut constater c'est que les procédures de recours sont méconnues des collègues et que face à un processus opaque et arbitraire la résignation des collègues est grande.

Beaucoup de collègues n'osent pas faire de recours ou préfèrent tourner la page après un rendez-vous de carrière démotivant et sans perspective.

Toujours autant d'opacité et de déceptions !

Cette année, les critères n'ont pas été vraiment définis et très peu de saisines ont vu une issue favorable : 5 sur les 12 saisines formulées.

Le DASEN évoque cependant 4 « points d'attention » pris en compte :

- Le positionnement de l'IEN sur les items cochés
- L'appréciation générale de l'IEN
- Les observations faites par l'agent, surtout lorsqu'elles sont argumentées
- Certains items ont une importance particulière notamment « maîtriser les savoirs didactiques et disciplinaires », « construire, mettre en œuvre des situations d'apprentissage » ou « évaluer les progrès et les acquisitions des élèves » ...

Sur les 12 saisines acceptées :

- **aucun PPCR au 6^e échelon**
- **2 PPCR au 8^{ème} échelon :**
 - 1 « excellent », 7 « très satisfaisant » et 1 « satisfaisant » est passé de « **satisfaisant** » à « **très satisfaisant** ».
 - Le 2^{ème} avec 4 « excellent », 4 « très satisfaisant » et 3 satisfaisant est passé **de « satisfaisant » à « très satisfaisant »**.
- **3 PPCR au 9^e échelon :**
 - un avec 2 « excellent », 7 « très satisfaisant » et 2 « satisfaisant » est passé de « **satisfaisant** » à « **très satisfaisant** ».
 - Le 2^{ème} avec 9 « très satisfaisant », 2 « satisfaisant » est passé de « **satisfaisant** » à « **très satisfaisant** ».
 - Le dernier avec 9 « excellent » et 2 « très satisfaisant » est passé de « **très satisfaisant** » à « **excellent** ».

Toujours autant d'opacité, puisque d'autres saisines équivalentes ont eu une issue défavorable.

VOTE : ABSTENTION : FO, POUR : SNUIPP, SNE, CFDT

Questions diverses 2026 : l'administration nous a indiqué répondre rapidement par écrit à nos questions, et n'a pas voulu les aborder en instance, prétextant préférer avoir « une trace écrite ». En sachant qu'un PV écrit est établi à chaque CAPD, cet argument nous semble un peu faible... Le SNUDI FO a fait remarquer que cela était bien dommageable puisque nous ne pouvions pas intervenir directement sur les réponses apportées et demander des éclaircissements le cas échéant.

Voici les questions qui ont cependant été envoyées :

1. Calendrier opérations du mouvement départemental 2026
2. Nombre de candidatures à la LADIR - nombre de refus - nombre de postes de direction restés vacants à l'issue du mouvement 2025
3. Nombre d'INEAT/EXEAT accordés en 2025
4. Ruptures conventionnelles : qu'est-il prévu pour 2026 ?
5. PV des CAPD du 22/09/2022 et d'octobre 2023 : pourrions-nous avoir la transmission de ces PV ?
6. Nombre de démissions en 2025 : PES et titulaires
7. Nombre de ZBF, nombre de Brigades départementales dans le Rhône à la RS 2025
8. Quand aura lieu le prochain GT Remplaçants ?
9. AESH : Quand les AESH percevront-ils les primes rétroactives REP ou REP+ ?
10. Calendrier des promotions et avancements automatique des PE